

# Le chemin des écoliers d'Obrechies



Visorando

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Promenade paisible dans le paysage bocager des vallées la Solre et la Carnoye qui laisse découvrir les villages, typiques de l'Avesnois, de Choisies et Obrechies.

<b>Durée</b>	2h 05	<b>Difficulté</b>	Facile
<b>Distance</b>	6,51 km	<b>Retour point de départ</b>	Oui
<b>Dénivelé positif</b>	91 m	<b>Activité</b>	Pédestre
<b>Dénivelé négatif</b>	92 m	<b>Commune</b>	Obrechies (59680)
<b>Point haut</b>	186 m	<b>Région</b>	Avesnois
<b>Point bas</b>	140 m		



Trace n° 1559531



## Description

Départ : parking de la salle communale à 100m de l'église.

**(D/A)** Dirigez-vous vers l'église, passez devant l'école puis au pied de l'édifice religieux. Allez tout droit par le Grand Chemin.

**(1)** Juste après l'Oratoire Notre-Dame d'Affleghem (1738), empruntez à droite la ruelle entre le mur d'habitation et la haie. En bas, poursuivez à gauche puis descendez de nouveau une "cache" (ruelle) sur la droite. Le sentier est bordé de charmes têtards caractéristiques de l'Avesnois. Au printemps, des petites fleurs jaunes (ficaires) font leur apparition. Vous franchissez une première fois le ruisseau de la Carnoye. Notez les nombreuses fermes dans le village d'Obrechies, encore en activité. Partez à gauche le long de la route. Au n°197, remarquez la chapelle oratoire et plus loin, une seconde chapelle vidée de son contenu.

**(2)** Tournez à gauche sur le Chemin du Gard (en impasse). Le chemin, encavé et bordé de charmes têtards, descend vers la Carnoye. Au printemps, Les fleurs blanches de l'anémone sylvie accompagnent les ficaires. Notez les affleurements rocheux. Empruntez un second pont sur la Carnoye puis virez à droite Rue du Fournil.

**(3)** À l'intersection suivante, montez à droite la route rectiligne - **prudence** -. Cette route domine la vallée et offre de belles vues sur le bocage. Au bout, continuez à droite vers Quiévelon puis, dans le virage, quittez la route et allez en face dans le chemin piétonnier pour rejoindre à nouveau, une troisième fois, la Carnoye. Le charmant site prend le nom de "Trou de l'Enfer".

**(4)** Continuez tout droit. À la route, empruntez en face le chemin agricole puis prolongez sur la petite route goudronnée. Le haut du plateau cultivé et nu contraste avec les pentes et le fond de vallée dédiés aux prairies bocagères et à l'élevage. Ce chemin a été ouvert et débroussaillé dans le cadre du projet "un sentier, une école".

**(5)** Suivez à droite la petite route et montez vers le village de Choisies.

Traversez le village et passez à droite de l'église. Notez l'habitat caractéristique en brique et pierre bleue et l'usage de l'ardoise en couverture. Quittez le village par la Grand Rue puis tournez à droite et passez devant le cimetière. Descendez vers la Solre.

**(6)** Franchissez la Solre sur le Pont des Bêtes puis empruntez à droite la Voie Verte de l'Avesnois, ancienne voie ferrée requalifiée en itinéraire de promenade non motorisée. Cheminez sur cet axe pendant 1500m. Suivez les méandres de la Solre. Certaines parties de la voie ont été creusées dans la roche et confèrent une ambiance de "mini-canyon".

**(7)** À l'ancienne gare d'Obrechies, quittez la Voie Verte et suivez la route à droite. Franchissez de nouveau la Solre et, à l'intersection, grimpez en face la ruelle entre les habitations. En haut, empruntez un passage sous habitation, puis virez à gauche. Au croisement suivant, retrouvez à droite la salle des fêtes **(D/A)**.

## Points de passages

- D/A Salle communale d'Obrechies**  
| N 50.220369° / E 4.024037° - alt. 166 m - km 0
- 1 Oratoire Notre-Dame d'Affleghem**  
| N 50.220577° / E 4.027773° - alt. 164 m - km 0.27
- 2 À gauche sur le Chemin du Gard**  
| N 50.217884° / E 4.03291° - alt. 173 m - km 0.9
- 3 Intersection, route à droite**  
| N 50.221401° / E 4.031617° - alt. 172 m - km 1.57
- 4 Trou de l'Enfer**  
| N 50.223076° / E 4.03871° - alt. 159 m - km 2.35
- 5 Croisement, à droite vers Choisies**  
| N 50.214458° / E 4.044595° - alt. 183 m - km 3.42
- 6 La Solre et la Voie Verte**  
| N 50.208584° / E 4.033882° - alt. 149 m - km 4.77
- 7 Ancienne gare d'Obrechies. Franchir la - Solre (rivière) - Affluent de la Sambre**  
| N 50.217533° / E 4.023876° - alt. 143 m - km 6.04
- D/A Salle communale d'Obrechies**  
| N 50.220352° / E 4.024004° - alt. 166 m - km 6.51

## Informations pratiques

Si le circuit ne présente aucune difficulté, il faut quand même prévoir de bonnes chaussures en cas de pluie.

Circuit inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

Suivez le balisage Jaune : croix Jaune = mauvaise direction, flèche à droite = tournez à droite, flèche à gauche = tournez à gauche, trait horizontal = allez tout droit.

## A proximité

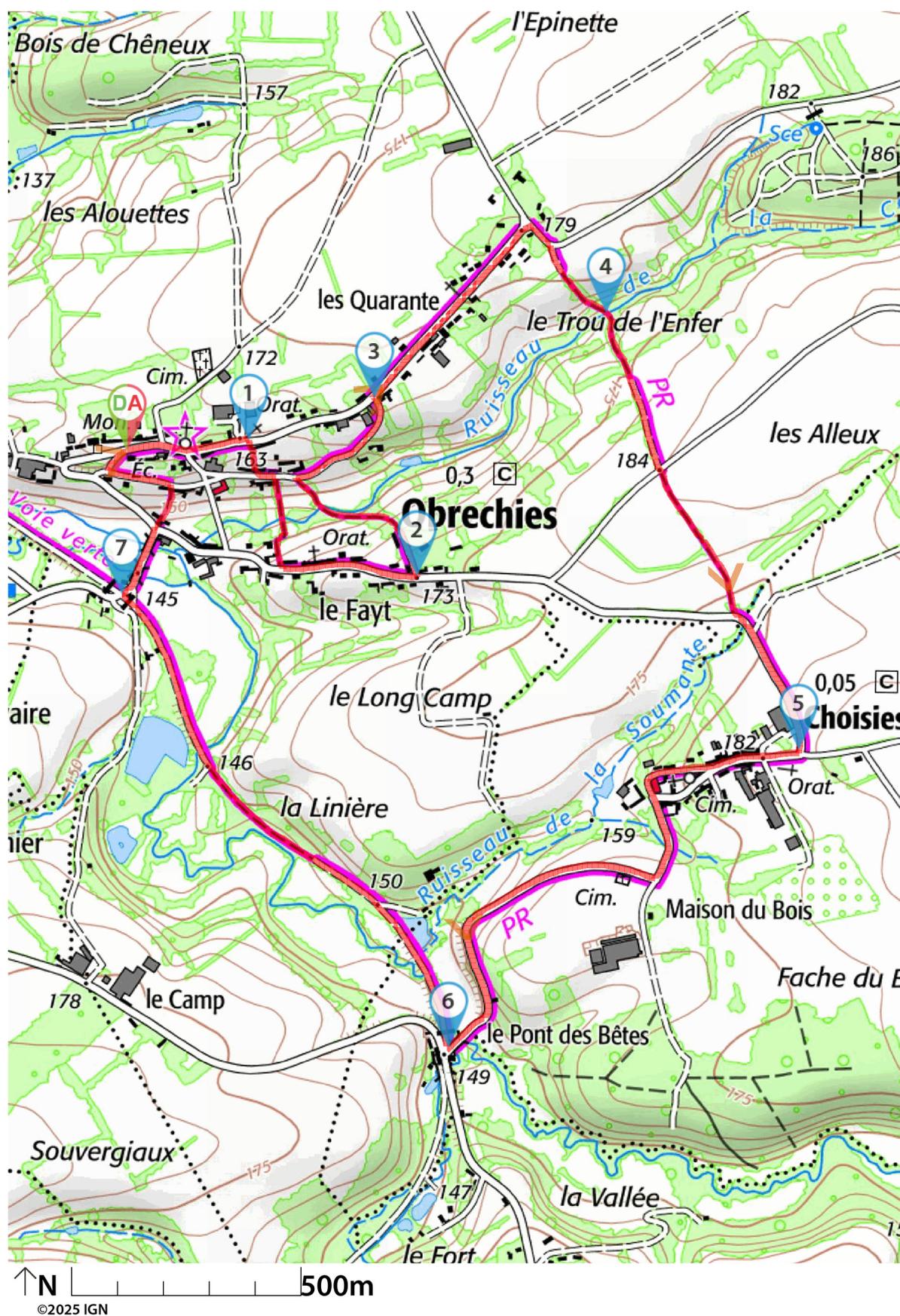
Relais éco-vélo : <http://www.tourisme-avesnois.com/voir-fa...>

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-le-chemin-des-ecoliers-d-obrechies/>

### En savoir plus :

Email : [annie.trotin.pnra@gmail.com](mailto:annie.trotin.pnra@gmail.com)

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



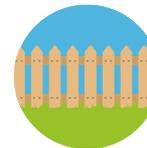
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**